

Le tandem Bicais-Colin lance sa pré-campagne

Près de 400 personnes sont venues, mercredi soir aux Sablettes, assister à la réunion publique de Nathalie Bicais et Jean-Pierre Colin, candidats en binôme pour les municipales de 2020.

Après avoir présenté ses vœux, Jean-Pierre Colin a expliqué avoir proposé à Nathalie Bicais « *un rassemblement et une union au-delà des partis* », en menant une campagne à deux têtes pour « *bouger les lignes* » et constituer un « *ticket politique* » avec une femme tête de liste pour la 8^e ville de la région PACA. Et d'ajouter : « *Nous avons besoin de vous pour une pré-campagne dynamique car nos adversaires sont malins et organisés, comme l'actuel maire qui vient de se rapprocher de Jean-Luc Mélenchon mais qui, en 11 ans de mandat, n'a réalisé*



Jean Pierre Colin et Nathalie Bicais, heureux de l'affluence et de l'accueil du public. (Photo P. F.)

aucun projet hormis celui de la salle Tisot à Berthe (...) Je vous propose d'organiser régulièrement des réunions à domicile avec une vingtaine de voisins pour que Nathalie et moi ressentions au mieux les attentes des Seynois ».

Une ovation du public

Dans la foulée, Nathalie Bicais a rappelé son combat de longue date pour embellir Tamaris et les Sablettes, avant de détailler la liste des actions menées à La Seyne

par le Département, dont elle est une élue. Pour elle, l'avenir économique de la ville se joue à Brégailhon avec le Pôle Mer. Elle a regretté le sentiment de « *ville à l'abandon* » qui ressort, selon elle, chez les Seynois. Et est revenue sur la polémique de l'accueil des jeunes migrants, en regrettant que le maire ait refusé d'utiliser l'ancien collège Wallon plutôt que le site de Saint-Elme. Elle a ensuite ravi le public en rappelant que la réfection de la corniche de Tamaris, attendue depuis si longtemps, allait démarrer en 2019 « *grâce au Département et à la Métropole* ». Les deux interventions ont été saluées par une ovation du public, avec qui les deux candidats ont ensuite partagé une galette des rois.